



**ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant-Campanile

Mardi 16 février 2016, 18 h 45

Étaient présentes et présents :

M. Denis Royer, représentant des parents et président
M. Assi Patrice Ayé, représentant des parents
M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants
M. Simon Germain, directeur adjoint de l'École-Cœur-Vaillant-Campanile
M. Jean-Simon Bourgault, représentant du personnel des services de garde
M^{me} Chantale Côté, représentante du personnel enseignant
M. Patrick Dallaire, représentant du personnel enseignant
M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant
M^{me} Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents et trésorière
M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (T.E.S.)
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents au comité de parents
M^{me} Hélène Rathier, représentante du personnel professionnel (psychologue)
M. Dominic St-Pierre, représentant des parents et vice-président
M^{me} Claire Permillieux, représentante des parents
M^{me} Lucie Doyer, représentante du personnel enseignant
M^{me} Lise Blanchette, représentante de la communauté
M^{me} Sonia Chenel, représentante de la communauté

Personnes invitées :

M^{me} Valérie Normand, stagiaire en orthopédagogie
M^{me} Manon Chamberland, stagiaire à la direction

Étaient absentes et absents :

M^{me} Cynthia Cliryx, représentante des parents
M. Simon Bégin, représentant des parents

Secrétaire du conseil

M^{me} Anne-Marie Lamontagne

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Royer constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18h49.
Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et spécialement aux nouveaux membres présents à la rencontre.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Doyer, appuyée par M^{me} Lajoie.

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2015 (document 2)

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Lajoie et approuvée par M. St-Pierre.

3. Interventions du public

Il n'y a pas d'intervention du public.

4. Informations générales

4.1. du président;

Aucune intervention

4.2. de la directrice;

Mme Blais interroge les représentants des parents de CV concernant les puces installées aux entrées.

Un faible pourcentage de parents et d'enseignants n'ont pas opté pour cette nouvelle manière de fonctionner.

M^{me} Blanchette mentionne que le fonctionnement est plus facilitant. Le tableau des présences est à jour et facile à consulter.

M^{me} Chenel appuie également le propos de M^{me} Blanchette.

M. St-Pierre s'interroge si les puces seront installées à CVC prochainement.

M. Germain mentionne qu'aucune demande n'a été faite. Il ajoute aussi qu'à CVC, il y a la moitié moins d'enfants qu'à CV.

M. Germain a recruté des parents pour le comité cour d'école (phases 2016-2017-2018). Il y aura trois phases. Le montant total est estimé à 200 000\$.

M. Germain mentionne que pour le Grand Défi Pierre Lavoie, CVC aura 6700\$ à dépenser afin de mettre à jour l'inventaire du gymnase.

4.3. du trésorier;

M^{me} Jalbert mentionne qu'il n'y a rien de nouveau concernant le solde. Elle affirme que pour plusieurs écoles, le compte est directement à la Commission scolaire. Elle suggère que le CE passe directement de la Caisse au compte de l'école (petite caisse). Une résolution est proposée par Mme Blanchette et appuyée par Mme Doyer à l'effet que le CE désire que le service des finances s'occupe de faire les transactions nécessaires pour changer le compte. Ce dernier serait à même les budgets de l'école et non avec la banque Desjardins. Madame Blais fera le suivi avec le service des finances de la CSDD. CE2016.02.16.1

4.4. de la représentante du Comité de parents;

M^{me} Nolet informe les membres du CE que la date limite pour les demandes de bourses d'initiatives parentales est le 1 mars. Elle mentionne également qu'un concours se tiendra au mois de juin (détails à venir).

Elle souligne que la réunion du mois de janvier portait sur le projet de loi.

Lors de la réunion du mois de février, plusieurs parents ont exprimé leurs impressions quant au niveau d'anglais que l'on retrouve au secondaire. Ils mentionnaient que les attentes au niveau du secondaire n'étaient plus les mêmes. Les parents se questionnaient donc à savoir si les enfants qui ne suivaient pas le programme d'anglais intensif étaient pénalisés lors de l'entrée au secondaire. Madame Blais rassure les membres à l'effet que les exigences sont toujours les mêmes et que les enfants de CV réussissent très bien au secondaire. L'anglais n'étant pas un critère pour entrer au Protic, au PEI ou encore au programme de langue et monde.

4.5. du représentant du comité EHDAA commission;

4.5.1. présentation du sondage Étoiles filantes

Présentation power point par M. St-Pierre concernant les résultats du sondage auprès des parents des Étoiles filantes.

M. Royer félicite les trois membres du comité pour le sondage ainsi que les résultats. Il mentionne que le sondage est très pertinent pour le futur.

4.5.2. autres points du comité

M. St-Pierre mentionne que la présentation des résultats sera faite le 17 février lors de la rencontre du comité EHDAA de la CSDD.

M^{me} Blais dresse le portrait de l'intégration des élèves TSA au secondaire.

4.6. des représentants des membres du personnel;

Un festival des flocons à CV : 26 février.

L'inscription des élèves de maternelle se fera jeudi le 18 février à CV et CVC.

Campanile en sucre à CV: 26 février.

4.7. des commissaires

M. Dionne souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Il mentionne qu'il est toujours dans l'attente de réponses venant du ministère. Plusieurs demandes ont été faites à la direction générale concernant les aires de desserte.

Il glisse quelques mots au sujet d'un article sur la loi 86 qu'il fera parvenir aux membres du C.E.

5. Adoption

5.1 Adoption de résolution du choix de compte.

M^{me} Blanchette propose l'adoption et M^{me} Doyer appuie.

6. Approbation

6.1. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation. (art 75.1) document 3

M. St-Pierre se questionne à savoir pourquoi le code de vie de CV est différent de celui à CVC.

M^{me} Blais et M. Germain mentionnent que les réalités des deux écoles sont très distinctes.

M^{me} Rathier aimerait que le code de vie des élèves TSA soit intégré au plan de lutte. L'adoption est remise au mois d'avril afin de faire les ajustements nécessaires.

6.2. Projet de grille-matières 2016-2017 (**art 85 et 86**) documents 4A et 4B

Présentation des documents par M. Germain et M^{me} Blais

M^{me} Nolet propose l'adoption de la grille-matières de CVC et M^{me} de Warren appuie.

M^{me} Côté propose l'adoption de la grille-matières de CV et M^{me} Blanchette appuie.

6.3. Convention de gestion et plan de réussite 2016-2018 (document 5)

Présentation des documents (diminution du nombre de pages qui passe de 22 à 12)

M. Bourgault apporte une proposition afin de modifier le point 5.1.3 quant à la mise sur pied d'une équipe de basket-ball. Il propose d'inscrire "mise sur pied d'une équipe sportive".

M^{me} Blanchette propose son aide afin de libeller les indicateurs de suivi de façon conforme.

M^{me} Côté propose l'adoption de la convention de gestion et M. Ayé appuie.

6.4. Sorties éducatives

M^{me} Côté propose une sortie au camp Saint-François à l'Île-d'Orléans pour les maternelles et le 2^e cycle de l'école CV. Cette sortie aura lieu au mois de juin.

M^{me} Blanchette propose l'adoption des sorties éducatives et M. Bourgault appuie.

7. Informations

7.1. Projet éducatif suivi du comité (art 83)

Présentation des documents par M^{me} Blais

M^{me} Jalbert mentionne que le projet éducatif est complet dans l'ensemble. Cependant, le gabarit pourrait être amélioré afin d'être plus attrayant.

M^{me} Blais suggère de traduire les documents en différentes langues afin de satisfaire la communauté. M^{me} Jalbert fera des recherches afin de savoir si légalement, la traduction peut se faire.

Le comité nous présentera la proposition finale du projet éducatif au mois d'avril.

7.2. Critères d'inscription des élèves (art 239)

Présentation des documents par M^{me} Blais

Elle mentionne que selon les prévisions du Ministère, il y aurait 72 inscriptions pour la rentrée 2016 à CV. Cela posera un problème car enfants devront migrer vers d'autres écoles plus éloignées.

8. Discussion

M^{me} Nolet mentionne qu'une sortie a été annulée par faute de confusion dans le nom de l'école.

M. Royer propose de modifier le nom de CVC et de CV afin d'enrayer les confusions.

9. Décision

9.1. Budget du CE (art 66)

10. Divers

M^{me} Girard-Larouche propose la levée de l'assemblée et M^{me} de Warren approuve.

La levée de la réunion est constatée à 21h15.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice